





Paris, le 7 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

POUR UNE RELANCE ECONOMIQUE PASSANT PAR UNE MEILLEURE PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Les gestionnaires d'aires protégées réunis pour porter auprès de leur ministre de tutelle et des présidents des associations territoriales un message et des propositions pour une relance économique post Covid 19 à la hauteur des enjeux environnementaux.

Les circonstances graves que nous traversons montrent que nos sociétés sont étroitement tributaires d'une nature préservée dont elles tirent leurs ressources essentielles. Elles justifient de disposer d'espaces naturels fonctionnels, diversifiés, continus et sur une grande échelle. Leur préservation constitue un enjeu dans la prévention des crises sanitaires.

Dans ce contexte, mobilisant nos réseaux et notre intelligence collective :

- nous appelons à une grande responsabilité politique sur les ambitions et les conditions de mise en œuvre du plan de relance dont les incidences seront majeures.
 Les effets d'une relance de l'activité économique aux dépens de nos espaces ruraux et naturels seraient totalement contre-productifs et une véritable occasion manquée,
- nous sollicitons une grande vigilance sur les choix budgétaires à venir pour que le plan de relance n'impacte pas les financements actuels de nos réseaux (5000 emplois),
- nous déclarons être disponibles avec des solutions concrètes, par lesquelles nos réseaux sont en capacité d'agir et d'accompagner les changements auxquels notre société aspire,
- nous sommes déjà prêts avec de nombreux projets pour soutenir les activités économiques locales et être acteurs de la transformation et de la mobilisation citoyenne.

Ainsi, en fonction des réponses apportées par nos tutelles, nous sommes en capacité de construire des plans d'actions opérationnels qui pourront concerner :

- l'investissement dans l'amélioration de l'accueil du public : sentiers pédagogiques, lieux de médiation, actions de sensibilisation et d'éducation à la nature,
- l'investissement dans les outils de gestion de nos sites,
- plus généralement, toutes les actions en faveur de la biodiversité : connaissance scientifique et gestion et acquisition de sites, préservation et restauration des zones humides, des tourbières, des forêts, des pelouses sèches, gestion de milieux naturels périurbains, surveillance sanitaire de la faune sauvage.

A l'heure où les ambitions présidentielles pour une nouvelle stratégie pour les aires protégées ont été affichées, nos réseaux peuvent être un levier majeur pour faire de ce plan de relance, un véritable plan de transformation de nos sociétés qui remette au cœur des politiques publiques, la préservation du vivant.

Contacts presse: FPNRF - Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77, FCEN – Sandrine Poirier 02 38 24 55 08, RNF - Stéphanie Jeannot 03 80 48 91 07, RdF – Florian Geoffroy 05 46 37 45 02, Collège des directions de parcs et conférences des présidents des parcs nationaux - corentin.mercier@calanques-parcnational.fr

RNF, 2 allée Pierre Lacroute 21075 Dijon Cx - 03 80 48 91 00 – www.reserves-naturelles.org
Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani 75018 Paris 01 44 90 86 20 www.parcs-naturels-regionaux.fr
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 6 rue Jeanne d'Arc 45000 Orléans - 02 38 24 55 00 – www.réseau-cen.org
Rivages de France, 4 place Bernard Moitessier 17000 La Rochelle - 05 46 37 45 02 - www.rivagesdefrance.org

⁻ Les 54 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4400 communes, 4,1 millions d'habitants et 9,3 millions d'hectares, soit 15% du territoire, répartis dans 15 régions. Plus de 2200 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

⁻ Les 11 parcs nationaux français avec plus de 5 millions d'ha et 450 communes concernées, en métropole et en outre-mer constituent de fabuleux monuments de nature. Ils sont organisés au sein d'un collectif informel.

⁻ Les Conservatoires d'espaces naturels gèrent un réseau de 3400 sites naturels sur 180 000 ha.

⁻ Les Réserves naturelles de France gèrent plus de 340 réserves naturelles réparties sur 6000 km2 ainsi que les Terre australes françaises.

⁻ Rivages de France fédère, représente anime et valorise un réseau national de près de 200 collectivités et associations gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres préservés.